



**7 octobre 2008 : journée mondiale d'action des salarié-e-s**

## **ENCADREMENT : UN TRAVAIL DÉCENT POUR UNE VIE DÉCENTE**

### **Crise financière : socialisation des pertes et privatisation des profits**

La soif des profits faciles a incité de nombreux établissements bancaires à prendre des risques inconsidérés. Tout le système bancaire mondial est en crise. Pour éviter son effondrement, des banques sont « nationalisées » et les contribuables américains seront ponctionnés d'environ mille milliards de dollars ! Le secrétaire américain au trésor invite « ses collègues à travers le monde à concevoir des programmes similaires ». Pour Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, ce projet est « monstrueux », parce qu'on « colle aux contribuables les placements à risques ». Il est plus que temps de réhabiliter le rôle de la puissance publique qui seule peut permettre la prise en compte de l'intérêt général.

Au moment où éclate une crise financière sans précédent, révélant les impasses du libéralisme financier, le 7 octobre 2008, la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et la Confédération Européenne des Syndicats (CES) appellent à une journée nationale et internationale d'action pour le travail décent. C'est une première.

Partout dans le monde, le modèle du tout financier génère misère, inégalités croissantes, atteintes aux droits sociaux et fondamentaux. Cette journée est l'occasion d'opposer la solidarité des salarié-e-s aux tentatives nombreuses et fortes de les mettre en concurrence.

En France, cette question du travail décent concerne plus que jamais les cadres et les technicien-nes. En effet, l'individualisation des carrières et la progression au mérite ont généré un affaiblissement des garanties collectives. La reconnaissance de la qualification est suspendue à une course sans fin aux résultats, tandis que les contrats d'objectifs percutent de plus en plus souvent l'éthique. Le devoir de loyauté confisque l'esprit critique et bride l'innovation. La souffrance au travail ne cesse d'augmenter alors qu'il devrait être source de bien-être.

**Alors, concrètement, pour la CGT des Cadres, des Ingénieur-e-s et des Technicien-nes, un travail décent, c'est :**

### **Un salaire décent qui reconnaisse pleinement les qualifications : diplômes, expérience professionnelle...**

La CGT des Cadres et Technicien-nes revendique sur la base d'un SMIC à 1 600 euros des minima d'embauche à 1,6 SMIC pour un Bac + 2 ; 1,8 SMIC pour un Bac + 3-4 ; 2 SMIC pour un Bac + 5, Master/Ingénieur ; 2,3 SMIC pour un Bac + 8 Doctorat.

Il faut en finir avec des débuts de carrière proches du SMIC, un tassement des grilles, une part variable de la rémunération qui tend à croître et accompagne l'absence d'augmentations générales, plus largement avec l'individualisation toujours plus poussée qui met en concurrence les salariés et les unités de travail entre elles, également avec les discriminations notamment liées au genre.

### **Un temps et une charge de travail décents maîtrisés et respectant un équilibre vie professionnelle et vie personnelle**

La CGT des Cadres et des Technicien-nes revendique le respect de tous les accords RTT et le droit au décompte horaire dans tous les cas, une revalorisation du rôle des CHSCT et des commissions d'évaluation des charges de travail.

Il faut en finir avec les heures supplémentaires non reconnues et non payées, avec l'intensification et la pénibilité au travail, avec le stress permanent, avec le développement des risques psychosociaux, avec le recours aux substances dopantes et psychotropes, avec les suicides au travail, avec la course à la performance.

### **Un emploi décent stable (CDI ou statut) correspondant à la qualification des salarié-e-s**

La CGT des Cadres et des Technicien-nes revendique une Sécurité Sociale Professionnelle et un Nouveau Statut de l'Encadrement (maintient du contrat de travail, transférabilité des droits et des garanties d'une entreprise à l'autre, mobilité choisie...)

Il faut en finir avec les stages non-rémunérés, avec la multiplication des CDD notamment pour les jeunes diplômé-e-s, avec toutes les formes de contrats précaires, avec l'extension des périodes d'essai, les ruptures de contrat voulues par le patronat, la flexibilité généralisée, les contrats à objet précis.

## Un système d'évaluation jugé illicite

Le TGI de Nanterre vient de déclarer illicite le mode d'évaluation du groupe d'édition WKF (Wolters Kluwer France). Les représentants du personnel, notamment ceux de la CGT, étaient opposés à ce système d'évaluation car il reposait sur les « valeurs » de l'entreprise : priorité client, création de valeur... Des critères très flous, laissant la part belle à l'arbitraire avec des critères para-professionnels ou comportementaux. Le tribunal a jugé que les critères de notation étaient trop mal déterminés donc illicites. C'est une première ! C'est un point d'appui pour tous les cadres et technicien-nes en butte à des évaluations aux critères contestables et non transparents.

## Une retraite décente pleine et entière, garantie pour toutes les générations

La CGT des Cadres et des Technicien-nes revendique une retraite à taux plein dès 60 ans, la validation des années d'études, le maintien de l'AGIRC et des régimes actuels de répartition.

Il faut en finir avec l'allongement sans fin du nombre d'années, la mise sur la touche des seniors, avec la capitalisation mensongère qui mine les régimes solidaires par répartition, les femmes seules retraité-e-s nouvelles pauvres.

## Des droits nouveaux pour un travail décent

La CGT des Cadres et des Technicien-nes revendique une association de l'encadrement aux décisions stratégiques de l'entreprise ou administration, un droit d'alternative, des droits individuels garantis collectivement permettant d'assurer le plein exercice de ses responsabilités, un mode de management alternatif.

Il faut en finir avec des salariés traités comme des pions, un encadrement méprisé, tenu à l'écart des décisions et dont les marges de manœuvre se réduisent de plus en plus.

## DES ACTIONS ET DES RÉSULTATS QUI DONNENT CONFIANCE

L'accord interprofessionnel de septembre 2008 sur le stress qui pour la première fois reconnaît un lien entre stress et organisation du travail. Après les mobilisations de cet été à l'initiative de la CGT des Cadres et des Technicien-nes, la suppression, dans la loi votée cet été sur le temps de travail, de l'obligation de renégocier d'ici fin 2009 les accords RTT, la régularisation de près d'un millier de Sans Papiers avec la CGT, la remise en cause du fichier Edvige, jusqu'au jugement d'un TGI déclarant illicite un système d'évaluation contesté sont autant d'éléments qui doivent donner confiance dans l'utilité d'agir.

**La CGT des Cadres et des Technicien-nes vous invite à vous saisir du 7 octobre pour exprimer vos revendications dans l'entreprise ou administration et dans les rassemblements.**

**A Paris, une manifestation unitaire (CGT-CFDT-CGC-FSU-UNSA-SOLIDAIRES) est prévue à 15 h 30  
Métro Alma-Marceau - Place du Trocadéro  
suivie d'un rassemblement syndical,  
européen et international  
à 17 heures au Trocadéro.**

Montreuil, le 24 septembre 2008

Bulletin à renvoyer à Ugict-CGT

263 rue de Paris - Case 408 - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 81 25 - Fax : 01 48 51 64 57

E-mail : ugict@cgt.fr - Internet : www.ugict.cgt.fr



Une force  
à vos côtés

www.cgt.fr  
Prud'hommes 3 décembre 2008

## BULLETIN DE CONTACT OU DE SYNDICALISATION

Je souhaite me syndiquer

Je souhaite prendre contact

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Entreprise : ..... Département : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....